

CFA Lomme

BTSA Aménagements Paysagers
Niveau III

Pour devenir technicien supérieur paysagiste

Le titulaire de ce diplôme conçoit, crée et aménage des espaces paysagers auprès d'une entreprise paysagiste, une collectivité territoriale ou un bureau d'études
Pour devenir chef d'équipe, ou chef d'entreprise



La formation

Durée

Environ 22 semaines de formation/an au CFA
Contrat de 2 ans

Contenu

Des modules d'enseignement général : français et communication, informatique, anglais, mathématiques, EPS, santé et sécurité, économie générale et appliquée

Des modules d'enseignement professionnel : reconnaissance des végétaux, techniques d'aménagement, CAO/DAO, Module d'Initiative Locale : création et gestion d'entreprise

- > Des moyens pédagogiques adaptés : Parc paysager, salle multimédia, CDI, CDR
- > Un partenariat privilégié avec les professionnels de la filière

Poursuite d'Études

Licence professionnelle ou école d'ingénieur

Contact

CFA Public du Nord
Site de Lomme

77 rue de la Mitterrie
BP 329
59463 LOMME Cedex

03.20.93.47.06



www.cfa-nord.fr

cfa.lomme@educagri.fr

<https://www.facebook.com/cfahorticoledelomme/>